



Compte Rendu de l'Assemblée Générale de la 21^{ème} Région Dimanche 1^{er} décembre 2019 à LA COURNEUVE.

Ouverture de la séance à 9h30.

- Appel des sociétés : Montereau et Montesson absentes, Etampes excusée
- Observation d'un moment de silence en mémoire des colombophiles disparus depuis la dernière assemblée.
- Lecture du compte-rendu de la dernière assemblée à HERBLAY en 2018.

Rapport Moral.

Le président informe que son intervention se fera en 3 parties.

Il fait état des problèmes qu'il a rencontré avec les camions pendant la saison sportive

A cause de vibrations ressenties à 90kms/h, nous avons décidé de faire un réglage du parallélisme du tracteur blanc. On a découvert une fuite d'huile au moyeu, ce qui l'a immobilisé pendant 3 semaines.

Tout ceci a été réparé à moindre frais par Nicolas Clesse, que nous pouvons remercier.

Ensuite, en se trompant de sortie, le chauffeur s'est retrouvé coincé et il a accroché le haut de la remorque, occasionnant des réparations chiffrées à 8000 euros pris en charge par l'assurance, sauf franchise de 500 euros, mais cela risque de faire grimper la cotisation annuelle.

Puis ce fut le vol des phares et d'un rétro.

On continue avec des problèmes électriques qui empêchaient le passage aux mines, qui avaient été donnés à réparer à deux garagistes,

En mai, il a fallu remplacer l'embrayage à Marsac.

En juin, la barre de direction tombait au sol à Limours. Merci encore à Nicolas CLESSE qui l'a réparée.

En juillet un colombophile cassait un rideau en manipulant les commandes. On rappelle que la commande des rideaux est exclusivement à l'initiative des chauffeurs.

Deuxième partie de l'intervention du Président par la lecture du compte-rendu de la Commission de discipline concernant l'affaire GOMES.

Le président donne lecture du compte rendu de la commission de discipline réunie sous la présidence de Marc SIMON, absent ce jour pour cause de santé. Pour rappel, il s'agit de tricherie lors de l'enlogement à la société de Versailles et ensuite de malversation sur le lieu de regroupement à LIMOURS.

Suite à cette affaire, le Président Régional a été menacé à plusieurs reprises par le Président National et devra s'expliquer sur un soit-disant non-respect des statuts, le 21 décembre en CA National, il sera accompagné par James Thépot, nouveau vice-Président coopté.

La troisième partie concerne la proposition de partager la Région en 3 parties au lieu de 5 actuellement. Le président donne la parole à Dominique VIGNEZ concernant cette proposition évoquée l'an dernier.

Manuel COUTINHO fait remarquer que cette question n'est pas à l'ordre du jour. Le président informe que cela peut être considéré comme une question diverse. Dominique VIGNEZ fait remarquer que les colombophiles sont assez réticents aux changements mais qu'ils se plient ensuite au changement.

Ce changement par zone ne concernerait que la vitesse, les autres concours étant joués en commun.

Pour Didier LEFEVRE, ces zones pourraient être plutôt des couloirs (Est/Centre/Ouest) alors que Dominique VIGNEZ pencherait plutôt pour un découpage comme le sigle Mercedes.

L'an dernier il avait été demandé aux présidents de secteurs de réfléchir à ce changement, mais cela n'a pas eu un grand écho.

Monsieur GILLOT estime que si on revient sur ce type de découpage, on va élargir les secteurs, mécontenter les amateurs tiraillés, surtout au sud.

Bernard BOURGEOIS s'interroge sur le souhait des amateurs de modifier les secteurs existants.

Jean Claude FERREIRA (du parc floral) explique que Monsieur RAMOS aurait déjà préparé un projet avec la position de tous les amateurs mais n'a pu le compléter par manque d'information.

Malgré plusieurs interventions, rien ne semble aboutir et le président suggère un conseil d'administration extraordinaire élargi aux Présidents de sociétés.

Avant le rapport financier, le président remet la médaille d'argent du mérite colombophile à Madame DEWEVERE qui est restée trésorière de sa société malgré le décès de son mari colombophile. Celle-ci est applaudie chaleureusement.

Rapport Financier.

Le détail des comptes de la Région sont notifiés dans le tableau qui suit le CR.

L'Association ACTIV qui n'a plus de raison d'être, 10 000€ ont été reversés à la Région et la remorque mise à disposition de la Fédération.

Les comptes ont été vérifiés par Dominique VIGNEZ.

Rapport Commission Sportive.

Les saisons se suivent et se ressemblent, avec des problèmes souvent liés aux conditions météorologiques.

Toute l'année, le confort des pigeons a été privilégié.

Didier LEFEVRE remercie d'ailleurs le chauffeur Raymond.

Pour des prévisions météo défavorables, des enlogements ont été décalés (Auch/Marsac/Saint Gaudens/Montauban).

Il n'y a pas eu de concours catastrophiques, même si certains amateurs déplorent des pertes importantes.

Il y a eu un contrôle à Boissy Saint Léger sur les bagues et les feuilles puis chez Monsieur NACIMIENTO, aucune anomalie à noter.

2 amateurs ont été pénalisés sur le derby jeunes pour ne pas avoir signalé leur premier pigeon (retrait de 25% de la somme remportée).

Bons rapports avec le classificateur Monsieur MILBLED, celui-ci se propose de former les amateurs qui souhaiteraient envoyer les fichiers de dépouillement par internet.

Il est rappelé qu'il est totalement interdit d'envoyer les feuilles de dépouillement par lettre verte (délais trop longs)

Les effectifs restent assez stables avec 82000 pigeons enlogés contre 82800 l'an dernier.

Sur les enveloppes données au camion, doivent figurer : le nom de la société, la date, le nombre pigeons enlogés en concours et à l'entraînement, le nombre de cabines, le nombre d'amateurs et les numéros des plombs. Didier LEFEVRE présente des enveloppes sur lesquelles ne figurent même pas le nom de la société mais seulement le concours.

Certains amateurs devant être assistés, Bruno HANNAT préparera un modèle de feuille à coller sur l'enveloppe.

Il est aussi rappelé que les pigeons à l'entraînement doivent être notés sur les imprimés spéciaux ou sur la feuille, à la suite des pigeons en concours, et qu'ils

doivent être porteurs d'une bague électronique ou en caoutchouc dont il n'est pas nécessaire de noter le numéro.

Tarifs vitesse inchangé 0,35

Le petit demi-fond passe de 0,45 à 0,50

Le demi-fond passe de 0,60 à 0,70

Le fond de 1,00 à 1,20.

Pour les cabines, bien vérifier les retours et au cas où une cabine ne vous appartiendrait pas, de la retourner la semaine suivante, ceci afin d'éviter de les récupérer miraculeusement en fin d'année.

Les appareils UNIKON première génération ne pourront plus être réparés par le fabricant.

Distribution de la ligne de vol.

14 vitesse, 6 petits demi-fond, 6 demi-fond, 6 fond.

Derby yearlings 21/6 Souillac, derby jeunes 19/07 Marsac.

On continuera de privilégier les transports en commun pour amortir les frais. Il faut remercier la société de Neuilly sur Marne qui se charge des transferts des pigeons des autres Régions lorsqu'ils transportent avec nous..

Semi nationaux avec la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 21^{ème}.

Montauban semi-national avec toute la partie nord de la France.

Championnat fédéral jeune sur La Souterraine, Saint Junien, Marsac et Treignac.

Il est à noter que Marsac et Souillac ont été inversés à la demande de la 6^{ème} région.

Ligne de vol définitive adoptée à l'unanimité et visible sur le Messenger Meldois et le site de la Fédération.

Rapport commission de contrôle.

En l'absence de Monsieur PONCHEL démissionnaire, le secrétaire donne les informations transmises, à savoir :

- Affaire TUNA : un vieux pigeon bagué avec une bague 2018. Le colombophile est passé en conseil de discipline, il pourra entraîner ses pigeons mais sera interdit de concours 1 an.
- Affaire GOMES : les pigeons n'ont pas pu être contrôlés, étant dehors, et l'amateur n'a pas voulu donner son constateur comme le stipulait l'ordre de mission. Dossier transmis à la Fédération Nationale qui l'a étouffé.

Remise des prix et récompenses.

- Les champions 2019 :

Antonio MALHERO, José ALMEIDA, Denis RICHER, Didier LEFEVRE, Gérard DAUBNER, MENDES NARCISO, Edouard CUTILLAS, Mr et Mme ALMEIDA, Manuel COUTINHO, Nicolas NANO.

Remises des récompenses offertes par la famille MILBLED qui a été remerciée

Vœux à présenter à la fédération.

Dominique VIGNEZ demande que dorénavant les régions soient classées par ordre alphabétique et non plus par leur ex-numéro.

Exemple, l'ex 21^{ème} région, maintenant Ile de France ne doit plus être publiée à la dernière place

Monsieur FOGAL demande à nouveau que les championnats de France et As-pigeons soient calculés sur 4 concours dans les Hauts de France, 3 concours dans les Régions intermédiaires et 2 concours dans les petites (à définir).

Désignation des représentants à la nationale.

Pour le SUD : Epinay/Etampes et bureau du sud

Pour l'EST : Pontault/Montereau et bureau de l'est

Pour l'entente ESE : Dammarie/Meaux et Gretz

Pour l'OUEST : Persan et Herblay

Pour l'ANE : Goussainville.

Clôture de l'Assemblée Générale à 13h20